

Thonon magazine

N°120

Décembre 2022 - Janvier 2023

EN ACTION

UNE ARTOTHÈQUE
à Thonon

À LA UNE

FAIRE DE LA POLITIQUE
ÉVÉNEMENTIELLE
un levier d'attractivité

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES FÉRIQUES® :
Un événement
éco-responsable

© Jyhell photographie



**CHRISTOPHE
ARMINJON**

Maire de
Thonon-les-Bains
Président de
Thonon Agglomération

**THONON
TROIS FOIS PRIMÉE**

En moins de deux ans, la Ville de Thonon-les-Bains a été trois fois primée au national pour des actions innovantes dans les domaines de la participation citoyenne, de la promotion du sport et de la transition écologique.

Première distinction : celle des ÉCO-MAIRES, dans la catégorie « smart city », avec notre désormais célèbre application citoyenne *Thonon en poche*®. Téléchargeable sur smartphones, l'application permet de signaler des anomalies dans l'espace public et ainsi de **faire de chacun un acteur de notre quotidien**. (Ndr : près de 5 500 utilisateurs).

Labellisée « *Ville active et sportive* », Thonon est aussi mise à l'honneur pour sa politique sportive innovante. L'occasion de souligner la qualité de ses projets pour **améliorer l'offre d'équipements sportifs et de loisirs** : stade d'athlétisme à Vongy, parc de loisirs multigénérationnel et maison des associations à la Grangette.

Enfin, c'est pour ses **efforts en faveur de la transition écologique** que la Ville a été récompensée par le prestigieux prix TERRITORIA, précisément, pour l'organisation du Printemps des coquelicots.

Une importante manifestation qui a réuni tous les acteurs de cette transition ô combien nécessaire. La Ville présentera prochainement son plan d'actions pour un développement durable.

Ensemble pour réussir Thonon.

Journal bimestriel de la Ville de Thonon-les-Bains

Édité par le service Communication - Directeur de la publication : Christophe ARMINJON - Responsable de l'édition : Muriel DE SAINT-LOUP
Rédactrice en chef : Marie DUVERGER - Couverture : Antoine Berger
Crédits photos : services municipaux, sauf mention contraire
Conception-réalisation : LATITUDE - Publicité : DU BRUIT AU BALCON
www.dubruitaubalcon.com - Impression : IME BY ESTIMPRIM 25 110 Autechaux -
Tirage : 22 000 exemplaires - Dépôt légal : 4^e trimestre 2022



© Sémaphore

P.4
Retour
en images

P.7
Les actus

P.10
Au cœur de...

P.12
En action

P.17
Rencontre avec



© Wilmotte & associés





P.7



P.18

À LA UNE

Faire de la politique événementielle un levier d'attractivité

P.18

© Collectif the agency - Fise Expérience

P.25

L'agglo

P.27

Expressions politiques



P.10



P.29

© Alain Dubouloz

P.28

Culture

P.30

Rendez-vous

P.33

Transition écologique



P.12

© Antoine Berger

Retour en images



© Alain Dubouloz

PARRAINAGE D'UNE UNITÉ DE LA MARINE NATIONALE

Défilé dans les rues du centre-ville à l'occasion du parrainage du bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain « Rhône » par la Ville de Thonon-les-Bains.



LA DÉMONTAGNÉE

Après avoir accompagné le cortège des animaux d'alpage en centre-ville, vous étiez nombreux à assister aux combats de reines organisés sur la place de Crête. Le spectacle offert par ces puissantes vaches d'Hérens a captivé petits et grands.



© Jyhell Photographe



© Yvan Tisseyre

PREMIER TOUR DE PISTE OFFICIEL

À l'occasion de la remise des clés de la nouvelle piste d'athlétisme de Vongy aux responsables des associations sportives utilisatrices : Thonon Athlétic Club, Archers de Ripaille, Léman Triathlon et Foulées Chablaisiennes.

TOQUES EN CHABLAIS AU SOMMET !

Édition exceptionnelle pour Toques en Chablais : plus de 6 200 visiteurs, dont 1 500 participants aux repas et soirées et 250 aux cours et ateliers proposés durant ces cinq jours.

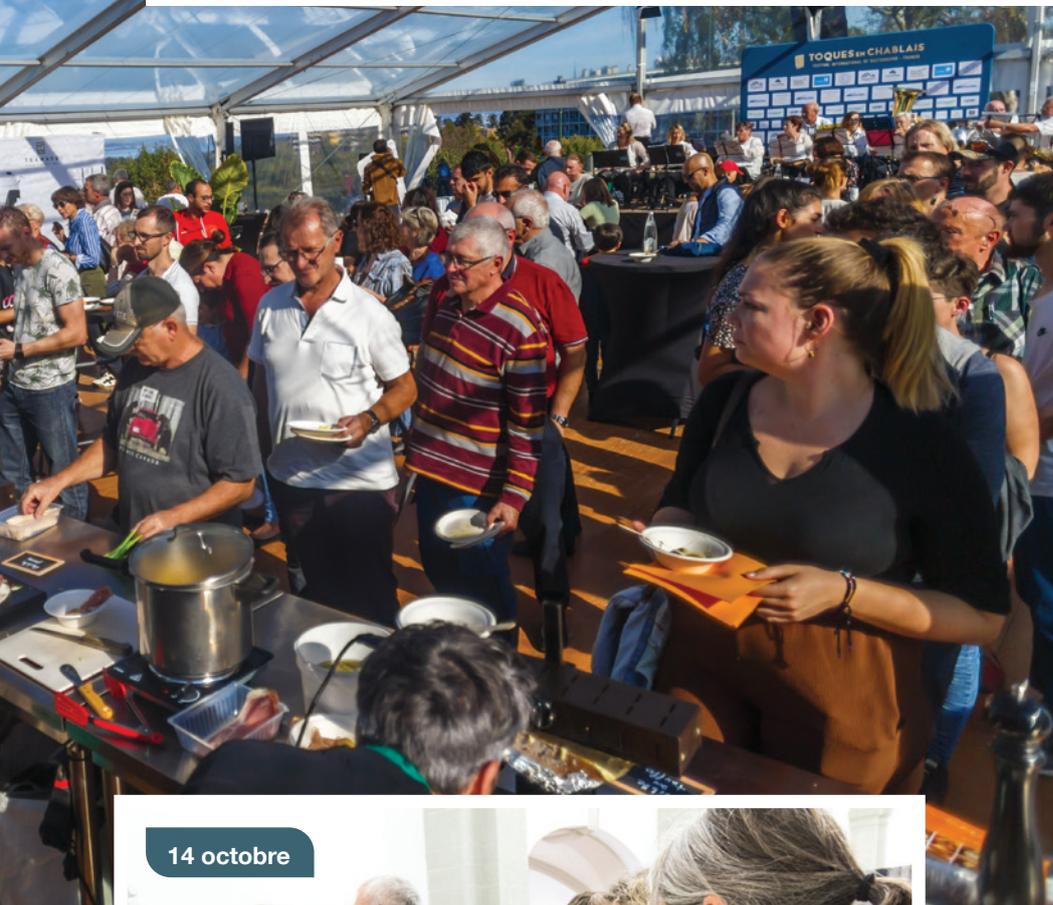
17 > 18 septembre



© Yan Tisseyre

L'ART DANS LA RUE : REMISE DES PRIX

Le Festival « L'art dans la rue » s'est achevé à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, avec la remise des prix aux artistes distingués dont les toiles étaient exposées au Forum du pôle culturel de la Visitation. Bravo à eux !



© Jynell Photographie

14 octobre



© Alain Duboutoz

ERNEST PIGNON-ERNEST À THONON

Précurseur de l'art urbain en France, Ernest Pignon-Ernest affiche et colle ses productions dans le monde entier depuis 1966. Artiste reconnu à l'international, il a fait de la rue, le théâtre de son art éphémère. Il s'expose jusqu'au 17 décembre à La chapelle - espace d'art contemporain. De nombreux admirateurs ont pu le rencontrer lors du vernissage de son exposition en octobre dernier.

SPIE CityNetworks

Partenaire de la performance des territoires



RÉSEAUX D'ÉNERGIE

•
RÉSEAUX NUMÉRIQUES

•
SERVICES AUX TERRITOIRES

•
TRANSPORT & MOBILITE

SPIE CityNetworks
Pont de Dranse-Amphion Publier
BP 11 74201 Thonon Les Bains Cedex
Tél. 04 50 81 85 50

www.spie.com



Plâtrerie · Peinture
Isolation · Faux plafonds

TÉL 04 50 71 02 65
SITE BONDAZ.FR
MAIL INFO@BONDAZ.FR

21 AV. DE LA FONTAINE COUVERTE · 74200 THONON-LES-BAINS

BONDAZ
Plâtrerie Peintures



Cuisine
Salon
Chambre
Dressing
Salle de bains
Bibliothèque



Concevons ensemble
des pièces à votre image !

TEISSEIRE

CRÉATEUR DE CUISINES DEPUIS 1945

Conception et réalisation sur mesure
pour aménager ou rénover
du sol au plafond
vos espaces de vie

NOUVELLE ADRESSE

3 Rue Vallon - 74200 THONON
04 50 72 12 39

www.espaces-a-vivre.fr





© Sémaphore

APPEL À BÉNÉVOLES

Rejoignez l'équipe d'Atout Seniors

Vous avez du temps libre ? Vous souhaitez vous rendre utile ? Vous aimez le contact avec les retraités ? Devenez bénévole à Atout Seniors ! Vous viendrez en soutien de l'équipe d'animation pour accompagner les adhérents lors des activités de groupe : visites d'exposition, points café (temps conviviaux d'échange pour créer du lien social), conférences et animations. Nous attendons vos candidatures !

i ATOUT SENIORS

8, impasse du Manège

Tél. 04 50 71 18 56

atout-seniors@ville-thonon.fr

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

VOUS AVEZ JUSQU'AU 28 DÉCEMBRE POUR ÊTRE EN RÈGLE !

En tant que commerçant ou artisan, vous voulez vous assurer que votre enseigne est conforme au règlement local de publicité, approuvé en décembre 2016. Vous pouvez consulter les règles applicables en ligne sur www.ville-thonon.fr (Vos démarches, nos services / Urbanisme / Publicités et enseignes / règlement) ou prendre rendez-vous auprès du service Urbanisme. Pour rappel, les enseignes installées avant l'entrée en vigueur du règlement disposaient d'un délai de mise en conformité de 6 ans. Celui-ci arrive à échéance à la fin de l'année 2022. Après cette date, les enseignes non conformes devront être supprimées, déplacées ou remplacées.

INFO EN +

Les élus de Thonon Agglomération ont approuvé, lors du conseil communautaire du 27 septembre dernier, un règlement local de publicité intercommunal qui s'appliquera désormais sur les 25 communes du territoire.

i SERVICE URBANISME

Tél. 04 50 70 69 94 • urbanisme@ville-thonon.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ÉLUS

Le Conseil municipal des enfants, renouvelé pour moitié, entame sa deuxième année d'exercice avec l'installation officielle, en octobre dernier, de 19 nouveaux « jeunes » conseillers. Ces élèves scolarisés en classe de CM1 au sein des écoles publiques et privées de la commune, ont été élus par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2. Ils seront répartis dans les commissions Sports, Animations, Solidarité et Environnement, et se consacreront pendant les deux années à venir à la mise en œuvre de leurs projets. Ils seront accompagnés et soutenus par les élus adultes thononnais.



© Alain Dubouloz



© Adobe Stock

SENIORS GOÛTER DE NOËL : INSCRIVEZ-VOUS !

Vous êtes retraité ? Vous résidez à Thonon-les-Bains ? Venez participer à l'après-midi festif offert par la Ville de Thonon-les-Bains et organisé par Atout Seniors (CCAS), le service dédié aux retraités thononais. Rendez-vous le mercredi 14 décembre, de 14h à 17h, à l'espace Tully. Des bus seront mis à votre disposition, sur inscription.

ET PROFITEZ D'ACTIVITÉS TOUTE L'ANNÉE

Par ailleurs, si vous n'êtes pas encore usager des services du Centre communal d'action sociale, découvrez le programme d'animations. Atout Seniors vous propose toute l'année des activités de prévention, de loisirs et de détente afin de favoriser les rencontres et de créer un lien social. Pour toute nouvelle inscription (adhésion annuelle de 15,95 €) entre le 21 novembre et le 16 décembre, un cadeau de bienvenue vous sera offert.

i ATOUT SENIORS
8, impasse du Manège
Tél. 04 50 71 18 56 • atout-seniors@ville-thonon.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Retrouvez le programme sur www.ville-thonon.fr

MÉDIATHÈQUE NOUVEAU !

La médiathèque restera ouverte pendant toute la période des fêtes de fin d'année. L'occasion de venir bouquiner, écouter de la musique ou encore profiter du programme d'animations à retrouver dans votre guide Sortir à Thonon.



© Antoine Berger

STATIONNEMENT / CENTRE-VILLE

340 places supplémentaires en zone bleue

Depuis le 24 octobre dernier, à la demande du groupe Provencia, le parking du Carrefour Market situé avenue Jules-Ferry, jusque-là régulé par des barrières automatiques, est passé en zone bleue avec un stationnement gratuit limité à 2h, nécessitant l'application d'un disque bleu*. Ce sont ainsi 340 places supplémentaires qui complètent l'offre de stationnement en centre-ville.

*Disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou auprès de la Police Municipale (4, avenue de la Gare)

DU 18 JANVIER
AU 28 FÉVRIER 2023



Participez à la 2^e édition du budget participatif !

Vous avez une idée pour Thonon ? La Ville invite de nouveau ses habitants à déposer leurs projets pour améliorer leur quotidien, à l'échelle du quartier ou de la ville. Retrouvez prochainement toutes les modalités de participation sur www.jeparticipe-thonon.fr ou dans le THONON MAGAZINE 121, distribué le samedi 28 janvier prochain.





© Antoine Berger

RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES URSULES »

LOGEMENTS À LOUER

Vous êtes une personne retraitée et autonome. Vous avez envie de vivre dans un lieu sécurisé et de partager des moments conviviaux : la résidence autonomie « Les Ursules » est faite pour vous ! Géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville, cet établissement médico-social se situe en plein centre-ville, à proximité des lieux culturels et de loisirs, des commerces et des transports en commun.

La résidence est composée de 52 studios pour personnes seules et de trois appartements réservés aux couples. Les logements, dotés d'une cuisine équipée, ne sont pas meublés afin que les locataires puissent les aménager à leur goût. Les résidents peuvent également profiter chaque jour d'un service de restauration, mais aussi d'une buanderie et d'animations.

i RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES URSULES »
Tél. 04 50 71 51 42

DEVOIR DE MÉMOIRE

LES ÉLÈVES DE LA GRANGETTE RÉCOMPENSÉS

Les élèves de CM2 de Mme Macombe (année scolaire 2021-2022) ont reçu le 1^{er} prix du concours national « Les petits artistes de la mémoire - La Grande Guerre vue par les enfants », organisé par l'Office national des Anciens Combattants et des victimes de guerre. Ils ont été accueillis, le jeudi 17 novembre dernier, au ministère des Armées à Paris et ont reçu leur distinction des mains de la secrétaire d'État aux Anciens Combattants, avant d'assister au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe « Une belle fierté pour notre école et la récompense du travail fourni par nos élèves », se réjouit Julien Chifflet, directeur de l'établissement.

DÉNEIGEMENT

À chacun sa mission !

De mi-novembre à mi-mars, les équipes d'astreinte seront à pied d'œuvre pour déneiger (si besoin) les rues de Thonon. Et devant chez vous, comment ça se passe ?

Si la Ville est chargée de déneiger la chaussée, les trottoirs devant les bâtiments communaux et les accès aux bâtiments publics, c'est à vous que revient le déneigement, sur une largeur d'un mètre, des trottoirs longeant votre propriété privée. Que vous soyez propriétaire, locataire en habitat individuel ou collectif, vous êtes tous concernés ! En cas de verglas, vous devez également répandre du sable ou du sel de façon raisonnée (soit environ 1 poignée pour 5 m²) devant votre habitation et le balayer une fois le dégel survenu. En cas d'accident, votre responsabilité seule serait engagée.



© Alain Dubouloz

CIMETIÈRE

BORNE INTERACTIVE : MIEUX VOUS REPÉRER !



La nouvelle borne interactive, dotée d'un écran tactile et installée à l'entrée du cimetière de Thonon, permet aux visiteurs de retrouver toutes les informations pratiques : horaires d'ouverture du site, règlement intérieur, agenda des prochaines sépultures...

Elle permet également de localiser l'emplacement des 5 314 concessions et 825 cases de columbarium à partir du nom du défunt, grâce à la mise à jour du système par le service État Civil - Population.



Quartier
Dessaix

AMÉNAGEMENT

LES TRAVAUX VONT COMMENCER !

En janvier 2019, l'opération d'aménagement du futur quartier Dessaix était confiée au groupement Territoires 38 - Imaprim - 6^e Sens et Altana promotion, accompagné par le célèbre cabinet d'architectes Wilmotte et associés. Le 5 mars 2020, la demande de permis de construire était accordée, et en juin 2021, l'opérateur débutait la commercialisation des logements. Le lancement des travaux est prévu pour la fin de l'année 2022.

Composition résolument urbaine, la résidence Dessaix a pour objectif de marquer l'entrée de ville. Elle regroupera des logements, en plaçant la nature au cœur du projet. La résidence sera composée de 8 bâtiments pour 336 logements, allant du studio aux 5 pièces. Au centre de l'îlot, un parc paysager ouvert au public de plus de 4 000 m² fera office de poumon vert, imaginé comme un véritable lieu de vie multigénérationnel.

Des surfaces commerciales de 50 à 500 m² seront disponibles à la vente au rez-de-chaussée, ainsi que 100 m² de bureaux situés au premier étage. Pour toute information, un local de vente est ouvert au public, boulevard Dessaix.

i Plus d'informations sur www.imaprim-promoteur.com.

LE QUARTIER EN CHIFFRES

8 BÂTIMENTS

336 LOGEMENTS

4000 M² D'ESPACES VERTS

1 RÉSIDENCE « SENIORS »

1 HÔTEL DE 89 CHAMBRES

3500 M² DE SURFACES COMMERCIALES

© Wilmotte & associés

ÉQUIPEMENT

Une sanisette de plus en centre-ville



Rue de l'Hôtel-Dieu

Une nouvelle sanisette gratuite a été mise en service dans la rue de l'Hôtel-Dieu, aux abords du square du Tribunal. Le coût de l'installation s'élève à 80 000 €.

MOBILITÉS DOUCES

LE RÉSEAU S'ÉTOFFE



Grangette



Square Aristide Briand

TRAVAUX

Un nouveau jet d'eau pour l'embellissement du square

La fontaine existante sera bientôt remplacée par un nouvel édifice qui s'intégrera dans un projet architectural d'ensemble.

Construit dans les années 1980, le jet d'eau du square Aristide-Briand est à l'arrêt depuis l'été 2021. En cause : une installation vieillissante et des problèmes d'étanchéité au niveau des canalisations présentes dans les dalles. Les travaux de rénovation d'un montant de 390 000 €, programmés entre janvier et avril prochains, prévoient de transformer le grand bassin existant en placette afin de fluidifier les déplacements sur l'espace public, et d'implanter à la place du petit bassin, une fontaine d'agrément qui diffusera une brume très fine. L'ensemble sera abrité par un auvent de couleur brique qui s'harmonisera avec le revêtement du square et le style Art déco des immeubles autour.



La traversée cyclable de la plaine sportive de la Grangette jusqu'à l'avenue du Forchat est maintenant terminée ! 435 mètres de piste et 40 mètres de zone de rencontre viennent compléter les 300 mètres d'aménagements réalisés durant l'automne 2021, entre l'avenue de la Grangette et le chemin du Genevray. « Nous étudions actuellement la création, pour cet hiver, d'un trottoir mixte (piétons et vélos) entre le chemin du Genevray et le chemin du Marais. Un aménagement qui nécessitera d'empiéter sur les accotements végétalisés et les espaces de stationnement du chemin de Morcy », explique Jean-Pierre Favrat, adjoint au Maire en charge de la voirie.

UN PLAN GLOBAL DE 12,5 MILLIONS D'EUROS

La Ville rappelle son objectif de créer un itinéraire cyclable sécurisé, traversant son territoire d'Est en Ouest et du Nord au Sud, en desservant notamment les établissements scolaires. « Soit près de 13 km de pistes, bidirectionnelles ou trottoirs mixtes d'une largeur minimum de 3 mètres, qui complèteront les aménagements existants », complète l'élu. Cet ambitieux projet est aujourd'hui estimé à 12,5 millions d'euros (hors acquisitions foncières).

© Antoine Berger

© Sub architectes

PARKING-RELAIS DE L'ERMITAGE

COMMENT FONCTIONNERA-T-IL ?

Les travaux de voirie s'achèvent en ce mois de novembre. L'ouverture du premier parking-relais de la ville, situé au sommet de l'avenue de l'Ermitage, est prévue en début d'année 2023.

En prise directe avec le contournement de Thonon, il sera en priorité réservé aux frontaliers et usagers de la CGN, résidant sur les hauts de Thonon ou dans les communes voisines. Ils disposeront d'un service spécifique incluant l'accès au parking et le transport jusqu'à l'embarcadère. « *Celui-ci sera assuré par des bus à haut niveau de service, calés aux horaires des navettes lacustres les plus fréquentées, à savoir les départs vers Lausanne de 5h40, 6h30 et 7h40, et les retours de 17h20, 18h20 et 19h20* », explique Christophe Arminjon, Maire de Thonon-les-Bains. « *Avec un trajet direct et la priorité accordée aux carrefours à feux tricolores, le temps pour rejoindre le port de Rives est estimé à 10 minutes* », poursuit l'édile. En dehors de ces horaires, le parking sera également desservi par deux lignes régulières de bus urbains. Et selon sa fréquentation, des adaptations pourraient être envisagées afin d'ouvrir le parking aux personnes adeptes du covoiturage, en lien avec sa proximité avec le contournement de Thonon-les-Bains. Les stationnements horaires ne sont pour l'instant pas à l'ordre du jour.



RUCHERS COMMUNAUX

Les enfants sensibilisés

En partenariat avec l'association « Un rêve d'abeilles », deux ruchers ont été installés sur Thonon depuis 2021 : le premier dans le parc thermal et le second dans le parc de Corzent. Sur place, la Ville informe et sensibilise, grâce à des panneaux pédagogiques, les promeneurs à la cause des abeilles et plus globalement des pollinisateurs, essentiels à la biodiversité. Des animations sont également proposées aux élèves des écoles élémentaires et aux enfants des centres de loisirs, à l'instar des 23 enfants accueillis cet été à la Grangette. Après une séance de récolte, ils ont pu chacun repartir avec leur pot de miel.

59 kg de miel récoltés en 2022



EN CHIFFRES



176
PLACES DE
STATIONNEMENT



10 MIN
POUR REJOINDRE
LE PORT EN BUS



© Antoine Berger

SITE SPORTIF DE LA GRANGETTE

BIENTÔT UNE NOUVELLE PLAINE DE LOISIRS

Les travaux d'aménagement de la future plaine de loisirs multigénérationnelle sont bel et bien engagés. Les premiers équipements devraient être livrés d'ici la fin de l'année.

L'espace de 3,5 hectares disponible entre le skate-park et la voie SNCF accueillera prochainement une piste d'athlétisme de 250 mètres dédiée principalement à la pratique scolaire et aux clubs locaux. « Elle sera toutefois également accessible à toute personne souhaitant s'entraîner et courir sur un revêtement souple, en toute saison », souligne Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports.

En parallèle, deux terrains de basket et un terrain de handball seront créés au centre de l'anneau de course. Tandis que tout autour, une piste de biathlon (ski roue) de plus de 800 mètres et un stand de « pas de tir » à laser seront également aménagés. Ces équipements, estimés à 1,2 million d'euros, seront, en partie, livrés en fin d'année 2022 sous réserve des conditions météorologiques de cet hiver.

ÉDUCATION

« Coup de Pouce » à l'apprentissage scolaire

Engagé en faveur de l'égalité des chances à l'école, le service Éducation de la Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale et l'association « Coup de Pouce », propose aux élèves en difficulté scolaire de rejoindre des clubs d'aide à l'apprentissage. Neuf clubs viennent d'être mis en place pour permettre aux enfants de la grande section de maternelle au CE1 d'acquérir les savoir-faire fondamentaux. Ils travailleront, par petits groupes de 5 - 6 enfants, sur les apprentissages du langage, de la lecture, de l'écriture ou encore des mathématiques, selon leur niveau. Plusieurs séances seront organisées au cours de la semaine au sein de l'école. « Ces clubs vont permettre à une cinquantaine d'enfants, repérés par les enseignants et en accord avec les parents, de retrouver l'envie d'apprendre et de renforcer leur confiance en eux grâce à des activités brèves et ludiques », explique Jean Dorcier, adjoint au Maire en charge de l'éducation. Pendant les vacances scolaires également, des temps d'apprentissage seront proposés aux enfants concernés.



© Antoine Berger



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, 107 personnes ont pu découvrir les coulisses du château de Rives et participer à la réflexion autour du futur musée de Thonon, grâce aux ateliers participatifs.

© Yan Tisseyre

CULTURE

QUEL CONTENU POUR LE FUTUR MUSÉE ?

Le service Culture de la Ville travaille actuellement sur le programme muséographique du futur musée de Thonon, installé au château de Rives.

« Il s'agit de définir précisément le contenu des 4 thèmes d'exposition inscrits dans le projet scientifique et culturel (PSC) validé par le Conseil municipal en février dernier, et par le ministère de la Culture en juillet. Ce programme doit mettre en évidence le plan d'exposition et la liste, la plus complète possible, des œuvres qui seront présentées au public », explique Amélie Beaujouan, responsable des musées.

4 COMITÉS SCIENTIFIQUES À L'ŒUVRE

Chacun est composé de 4 à 5 personnes chargées d'apporter leur expertise et leurs idées autour des thèmes d'exposition retenus : dialogue avec Marguerite Peltzer ; paysages et contemplation ; le Chablais : terre de frontières, de passages, d'influences ; et enfin une galerie de portraits en guise d'exposition participative.

« L'objectif est d'arrêter les 4 programmes d'ici le printemps prochain, avant de lancer la 3^e étape du projet, celle de l'étude de programmation architecturale, fonctionnelle et muséographique afin de définir les objectifs et les besoins du futur musée », poursuit la responsable. La Ville pourra alors lancer un concours pour définir le projet architectural.

STADE DE VONGY

La tribune en construction

Les travaux d'aménagement de la piste d'athlétisme se sont achevés cet été : place maintenant à la construction d'une tribune de 1 000 places assises. Les travaux ont commencé en octobre dernier avec les terrassements et la mise en place d'une grue pour la réalisation du gros œuvre. Le projet prévoit d'intégrer, sous les gradins, des vestiaires avec douches et sanitaires, une salle de musculation, un club house, deux salles de réunion ainsi que des locaux de stockage pour les associations sportives et le service des Sports de la Ville de Thonon.

« La structure mêlera le bois et le polycarbonate afin de donner un aspect de légèreté à l'installation », rappelle Philippe Lahotte, adjoint au Maire en charge des sports. Le coût de cette construction, livrée l'été prochain, s'élève à 4 millions d'euros.



© Atelier 419



© Fonds municipal / Valère Novarina, *La forêt des langues*, 2018, lithographie, 65 x 50

L'artothèque de la Ville investira le rez-de-chaussée de la médiathèque, dans le prolongement de l'espace presse. Les œuvres seront consultables sur une borne tactile. « *L'idée est de rendre accessibles, sous forme de prêts, des œuvres d'art contemporaines* », explique Cassandra Wainhouse, adjointe au Maire en charge de la culture. Toutes les modalités d'emprunt seront communiquées dès l'ouverture du service, et une programmation culturelle sous forme d'ateliers créatifs ou de projets pédagogiques, sera proposée au public.

UNE DONATION DE PHILIPPE PIGUET

Historien, enseignant, critique d'art et commissaire d'exposition, Philippe Piguet gère entre autres la programmation annuelle de La chapelle - espace d'art contemporain. Aujourd'hui, il fait don à la Ville de 56 œuvres. « *C'est un ensemble totalement éclectique qui réunit à la fois des artistes de générations différentes et aux techniques diverses et variées. On y retrouve aussi bien des noms connus tels que Jean Bazaine, Olivier Debré, Jacques Monory ou encore Erró, que des artistes un peu moins familiers mais tout aussi présents sur la scène artistique, comme François Dilasser, Mark Brusse ou Gérard Traquandi* », explique-t-il. Ce fonds sera complété par 13 œuvres municipales, et enrichi chaque année.

C'EST NOUVEAU !

UNE ARTOTHÈQUE À THONON

Emprunter une œuvre d'art pour l'accrocher chez soi : ce sera bientôt possible ! La médiathèque ouvrira prochainement son artothèque avec, pour commencer, 69 œuvres mises à la disposition du public.



PARC PAYSAGER SOUS LES BELVÈDÈRES

Le projet se concrétise

La Ville a retenu en octobre dernier le projet pour l'aménagement du parc paysager situé sous les Belvédères. Les élus valideront, lors du conseil municipal de novembre, l'équipe chargée de la conception et du suivi de la réalisation du projet. Les demandes de permis de construire et d'aménager seront déposées en février prochain. La consultation des entreprises sera ensuite engagée entre mai et juin afin de lancer les premiers travaux dès septembre 2023. Le chantier devrait durer 24 mois, avec une ouverture au public prévue en septembre 2025. « *C'est un projet global qui intègre à la fois les berges du lac, les abords du hameau de Rives, les talus végétalisés et les Belvédères. Ce parc de 4 hectares sera composé de nombreux jardinets ornementaux et de terrasses accessibles à tous, notamment avec la mise en service d'un ascenseur au droit du parking du Belvédère, de manière à s'affranchir des premiers dénivelés. Les visiteurs pourront profiter de points de vue remarquables sur le lac Léman. Le patrimoine arboré existant sera valorisé et des fontaines aménagées pour réveiller définitivement ce parc jusqu'alors endormi* », souligne Christophe Arminjon, le Maire de Thonon.



DERNIÈRES OPPORTUNITÉS !

FAUBOURG RIPAILLE THONON-LES-BAINS



LES HAUTS DE CRETE THONON-LES-BAINS



VERSANT LEMAN CERVENS



PROFIL
IMMO 74

Promoteur
Constructeur

D É C O U V R E Z
TOUS NOS PROJETS
www.profil-immo74.com

04 50 84 63 86

2024/07/04

La Résidence Côté Chalet

Thonon les Bains

Appartements entièrement équipés



SPA - Internet - Petit-Déjeuner
Parking avec borne électrique

Tarif nuitée, semaine,
mensuel, bons cadeaux



+33 (0)4 50 26 57 06

www.residencecotechalet.com

20 Bis Boulevard de la Corniche - 74200 Thonon les Bains

Installation - Dépannage

ARTISAN PLOMBIER

SARL **Manu Casier**

Chauffage
Sanitaire
Solaire
Géothermie
Aérothermie



ZI Vongy • 74200 THONON

04 50 71 21 50

contact@manucasier.fr

manucasier.fr

SAVOIE-LÉMAN

110 ANS !

Le Lycée Hôtelier Savoie-Léman (LHSL) fête cette année ses 110 ans. Bernard Lambert, son proviseur, nous emmène dans les coulisses de l'établissement, à la rencontre des élèves en pleine préparation du festival international de la gastronomie Toques en Chablais*.

QUI DIT « ANNIVERSAIRE », DIT FORCÉMENT « FESTIVITÉS » ?

En tant qu'organisateur ou participant, nous travaillons en effet sur un certain nombre d'événements jusqu'à la fin de l'année : l'organisation de la demi-finale MOF cuisine les 27 et 28 septembre dernier, notre participation active à la 2^e édition de Toques en Chablais, le déplacement d'un groupe d'élèves au dîner de gala organisé à l'occasion de la vente des vins des Hospices de Beaune, ou encore l'organisation au sein de l'école de la 2^e édition de « l'Expé » qui mettra en ébullition les chefs et les étudiants en novembre prochain.

À TRAVERS VOTRE PARTICIPATION À TOQUES EN CHABLAIS, VOUS AFFIRMEZ VOTRE ATTACHEMENT À LA VILLE DE THONON-LES-BAINS ?

Les liens sont forcément très forts avec la Ville. Depuis la création de l'établissement d'ailleurs où les politiques locaux ont joué un rôle majeur. C'est grâce notamment au Maire de l'époque, Jules Mercier, que la première école hôtelière publique et gratuite française est installée au bord du lac Léman, à Thonon-les-Bains, et qu'elle bénéficie aujourd'hui de la renommée qu'on lui connaît.

QUELLES SONT AUJOURD'HUI VOS AMBITIONS POUR L'ÉCOLE ?

Notre premier objectif est de maintenir les effectifs. Et nous avons plusieurs cartes à jouer dans ce domaine. Sur chaque salon, nous rappelons aux jeunes que la filière hôtellerie-restauration enregistre plus de 200 000 postes vacants. Nos étudiants, les professionnels de demain, n'auront donc aucune difficulté à décrocher un premier emploi, qui plus est avec les compétences et le savoir-faire que nous leur enseignons. Les actions « hors les murs », comme les exhibitions des étudiants pendant le festival Toques en Chablais, fonctionnent également très bien : l'occasion de faire découvrir nos métiers et de partager



© Jyhell Photographie

notre passion commune avec de futurs élèves. Et enfin, cette année, nous proposons une nouvelle formation « accueil et réception » pour les étudiants qui souhaiteraient travailler dans un établissement wellness. Deuxième objectif : le développement de notre hôtel d'application. Un hôtel classé 3 étoiles et doté de 30 chambres dont 15 entièrement rénovées qui offrent une vue imprenable sur le lac Léman. Si le restaurant d'application, rebaptisé cette année « le 1912 », et la brasserie « Antonietti » n'ont aucun mal à se remplir, nous avons encore une marge de progression avec l'hôtel ouvert du lundi au jeudi (hors vacances scolaires). Et je terminerais avec la montée en puissance de nos outils numériques. Pour les 110 ans de l'école, nous venons de lancer notre nouveau site Internet : www.lhsl.fr sur lequel on retrouve toutes les informations pratiques sur les formations et la vie de l'établissement, mais aussi, et c'est une nouveauté, où l'on peut réserver sa table au restaurant, à la brasserie ou encore sa nuit à l'hôtel. Cette montée en puissance concerne aussi les formations avec la mise en place de nouveaux outils qui permettent notamment de gérer la traçabilité de nos produits.

VOUS CONTRIBUEZ, EN QUELQUE SORTE, À LA MODERNISATION DU MÉTIER D'HÔTELIER-RESTAURATEUR ?

Nous adaptons nos formations aux évolutions du métier. J'aime dire que nous apportons autant de tradition que de modernité dans notre enseignement, avec un seul objectif : la recherche de l'excellence. Un dress code conforme aux évolutions de la société, la modernisation de nos outils et méthodes de travail : tout cela participe au bien-être et à la réussite de nos étudiants. Nous continuerons dans cette voie pour attirer et former les professionnels de demain !

*Interview réalisée le 10 octobre 2022



| À la une |

ANIMATION

FAIRE DE LA POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

Miser sur des événements de qualité à fortes retombées médiatiques, c'est le pari lancé par la Ville de Thonon. Objectifs : animer le territoire et attirer de nouveaux visiteurs en faisant de Thonon une destination de premier plan.

Quel est le bilan deux ans après ? Le Maire, Christophe Arminjon, répond à nos questions.





| À la une |



Les Fêriques® 2021

© Yvan Tisseyre

« Proposer des animations de qualité toute l'année » était un engagement de campagne. Promesse tenue ?

Assurément oui. En moins de deux ans (dont 18 mois de Covid-19), nous avons créé ou implanté **8 nouveaux festivals** : art dans la rue, chanson française, poterie, murmures du macadam, jeux vidéo, folklore chablaisien, sports urbains (FISE Xperience®) et gastronomie. Parallèlement, les marchés de Noël se sont imposés comme le rendez-vous incontournable de l'hiver et la cyclo sportive de Thonon est en passe de devenir l'une des plus importantes de France (1 400 participants dès la deuxième année). La Ville assume désormais pleinement son rôle de ville-centre, capitale du Chablais.

Quels ont été les critères de choix pour vos événements ?

Il s'agit d'abord d'une offre « quatre saisons » qui s'adresse autant à nos habitants qu'à nos visiteurs et qui vient **dynamiser l'économie locale**. Le choix des sites et l'approche marketing sont soignés. La question du renouvellement est intégrée dès la conception de nos événements afin qu'ils ne perdent pas en intérêt au fil du temps et des modes. Les thématiques sont, de ce point de vue, essentielles : la féerie de Noël et nos traditions, le terroir et nos savoir-faire, la nature et nos grands paysages, l'innovation et notre urbanité.

Toques en Chablais s'est achevé le 16 octobre. Les Fêriques® débuteront le 1^{er} décembre. Ce sont deux nouvelles marques fortes pour la Ville ?

Ce sont en effet deux événements qui ont immédiatement trouvé leur public. Leur organisation a été confiée à l'Office de Tourisme dont le professionnalisme est aujourd'hui unanimement reconnu. Toques en Chablais est un véritable pari : celui de faire de Thonon une terre de la gastronomie en capitalisant notamment sur la présence d'une institution d'excellence : le lycée hôtelier Savoie-Léman, dont je veux ici saluer l'engagement sans faille.

L'édition 2022, labellisée « année de la gastronomie », proposait une animation phare : « *Dinner in the sky*® ». Après Sydney, New York, Dubaï ou encore Bruxelles, le restaurant suspendu s'est installé, le temps du festival, sur le Belvédère de Thonon, lui valant une belle couverture médiatique avec la visite des journalistes de France 2, France 3 et M6. Toutes les activités ont remporté un franc succès, des cours de cuisine à 10 € aux prestations culinaires dont les prix s'échelonnaient de 8 à 270 €, sans parler des animations gratuites. L'événement a rassemblé plus de 6 000 visiteurs et sa part d'autofinancement est significative.

Et pour les Fêriques® : quelles surprises réserve cette nouvelle édition ?

C'est, sans conteste, l'événement de fin d'année à Thonon avec plus de 400 000 visiteurs enregistrés en 2021. Le succès de la première édition conforte nos choix. Le dispositif est inchangé : 54 chalets installés sur le Belvédère et répartis entre le village gourmand

et le village artisanal avec une attention particulière portée à la qualité des produits vendus. 70 à 80 % des exposants sont originaires du Chablais car nous visons à la fois l'authenticité et l'exclusivité. La patinoire sera toujours l'attraction phare et, pour l'occasion, elle sera agrandie d'un sentier glacé. Nous retrouverons aussi le spectacle son et lumière diffusé chaque soir sur la façade de l'Hôtel de Ville et la forêt enchantée aux abords du château de Sonnaz.

Je n'oublie pas le volet caritatif de l'événement avec la collecte de jouets au profit des enfants hospitalisés ou encore la redistribution du produit des consignes de gobelets à une association locale.

Enfin chaque événement est conçu sur le même modèle ?

Tout à fait, car c'est un modèle qui marche. Dans le cas contraire, on l'ajuste ! L'important est aussi de ne pas dénaturer l'événement en le laissant grandir inopportunistement. Nous avons fait le choix de nous engager financièrement dans des événements de qualité avec l'objectif de rentabiliser cet investissement à travers les importantes retombées économiques et médiatiques qu'ils génèrent directement ou indirectement. Le marché de Noël de 2021 a généré à lui seul 1 million d'euros de chiffre d'affaires !

La Ville s'attache aussi à séduire les jeunes ?

Oui, car c'est d'abord pour eux que nous travaillons à rendre la ville plus dynamique et plus agréable à vivre ! Notre choix s'est porté sur deux nouveaux rendez-vous : l'un autour du jeu vidéo, l'autre sur les sports urbains. Là aussi, deux beaux succès !

Le premier a rassemblé plus de 5 000 visiteurs et généré 11 millions de vues sur le Net.

Grâce à une organisation sans faille, marquée par une première européenne en matière de cybersécurité, de nouvelles opportunités s'offrent à la collectivité. En effet, depuis l'organisation du Thonon Gaming Fest® (TGF), quatre instituts de formation dans le numérique se sont positionnés pour s'installer à Thonon. L'idée est d'implanter, dans le secteur stratégique de la gare, un ensemble intégré d'activités associées au jeu vidéo et à la réalité virtuelle : maison du e-sport, écoles, start-up, espaces de coworking... C'est doublement gagnant : la Ville se donne ainsi la possibilité de garder des étudiants capables de créer des applications qui serviront à promouvoir le territoire.

Une politique événementielle qui participe à l'économie locale. C'est votre parti-pris ?

Nous poursuivons un triple but : faire rayonner la ville au-delà de ses frontières, affirmer sa vocation touristique et développer une nouvelle économie sur le territoire. Grâce à ces rendez-vous forts, nous attirons de nombreux visiteurs et offrons des opportunités à tous les acteurs du territoire. Le festival des sports urbains (FISE Xperience®) en est un parfait exemple : 500 000 vues sur le Net, 30 000 visiteurs et un village d'exposants très dynamique.

En somme, beaucoup de changements en seulement deux années ?

La mise en place d'un nouveau projet municipal n'est jamais simple. On doit d'abord composer avec l'héritage des mandatures précédentes et les projets structurants prennent toujours du temps : il faut disposer de foncier, réaliser des études préalables, dégager des moyens budgétaires et suivre des procédures de commande publique complexes. Arrivés en pleine crise sanitaire, nous avons priorisé l'événementiel car c'est un levier rapidement mobilisable pour changer l'image de la ville et impulser des dynamiques positives. Beaucoup de Thononnais me disent avoir retrouvé un sentiment de fierté pour leur ville. Les grands projets du mandat viendront conforter cette dynamique et les investisseurs l'ont bien compris.

Qu'en est-il des événements plus anciens ?

La stratégie est claire : animer la ville toute l'année et optimiser l'usage des deniers publics. La formule des Fondus du Macadam a donc été revue pour proposer quatre jours de spectacles gratuits. Parallèlement, les Murmures du Macadam, créés en 2022, sont venus enrichir la programmation au cœur des quartiers. Et nous travaillons actuellement avec la Maison des Arts du Léman à une nouvelle formule du Montjoux Festival : la réflexion porte principalement sur la programmation et la jauge spectateurs, deux critères essentiels pour améliorer l'autofinancement.



Le Belvédère, théâtre des grands événements thononnais

© Jyhell photographie



© Alain Duboutoz

LE PRINTEMPS DES COQUELICOTS

L'événement qui fait la part belle à la transition écologique, avec pour objectifs de fédérer les acteurs engagés sur notre territoire, en lien avec le travail mené par Thonon Agglomération, et d'échanger avec la population sur les bonnes pratiques à adopter.

THONON GAMING FEST®

Un succès ! 5 223 entrées, 2 110 joueurs dont 707 en ligne, 40 exposants... Mais aussi : une première en termes de cybersécurité grâce à l'appui technique d'Orange et Cisco.



© Centurio

LA TOURNÉE FISE XPERIENCE®

Avec 30 000 visiteurs, record de fréquentation à Thonon qui se place devant Reims et le Havre !

© Collectif the agency - Fise Experience



© Jyhell Photographie

TOQUES EN CHABLAIS

Vous avez été plus de 500 à tenter l'aventure « dinner in the sky® » pour goûter, déjeuner, bruncher ou encore dîner à près de 100 mètres au-dessus du Léman.



© Yvan Tisseyre

LE MARCHÉ DES POTIERS

Découverte du travail des artistes locaux : céramique contemporaine, faïence, argile et grès dans la cour du château de Ripaille.

LES MURMURES DU MACADAM

Le nouveau festival signé Thonon-Événements qui se déplace dans les quartiers au plus près des habitants. Productions de cirque, théâtre, musique et danse s'enchaînent pendant deux jours.



© Antoine Berger

LE FESTIVAL DU FOLKLORE CHABLAISIEN

Notre savoir-faire et nos traditions locales à l'honneur ! Au programme : défilés de groupes folkloriques, concerts, démonstrations de vieux métiers, marché artisanal... Pari réussi pour cette première édition.



© Jyhell Photographie

LE CHIFFRE

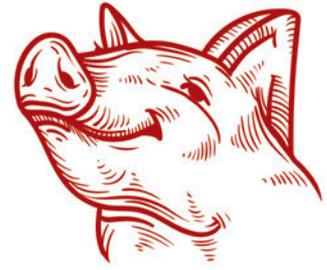
8

C'est le nombre de nouveaux festivals créés en moins de deux ans (dont 18 mois rythmés par la pandémie de Covid-19) : Festivals L'art dans la rue, Toques en Chablais, Esport, Sports Urbains, de la chanson française, du folklore chablaisien, des potiers et des Murmures du Macadam.

Tout en maintenant et faisant évoluer les événements existants. Les Fondus du Macadam sont passés sur 4 jours, avec des spectacles entièrement gratuits. La Ville travaille actuellement avec la Maison des Arts du Léman pour faire évoluer le Montjoux Festival. Une nouvelle formule, toujours sur Thonon-Les-Bains, devrait voir le jour en 2023.



68 GRANDE RUE • THONON
TÉL. : 04 50 16 80 16



CUISINE & ACCUEIL
AUTHENTIQUES



1 PL. DU CHÂTEAU - THONON
TÉL. : 04 50 26 64 66



LEGENERAL.COM

DECATHLON
PUBLIER

3500 m² DÉDIÉS AU SPORT !

*40 collaborateurs à votre service, pour vous conseiller du lundi au samedi
de 9H à 19H30 l'hiver, et jusqu'à 20h l'été.*

RUE DES VIGNES ROUGES - PUBLIER



MUDRY IMMOBILIER
Promotion Immobilière

43^e
AVENUE



DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Dernières opportunités
LIVRAISON PREMIER SEMESTRE 2024

Les COPAINS
de l'IMMO

EN EXCLUSIVITÉ

1 rue de l'hôtel de ville, Thonon-les-Bains
04 58 57 02 35 - lescopainsdelimmo.com

PARTICULIERS-PROFESSIONNELS-ENTREPRISES



ASSUREUR PARTENAIRE
POUR LA PROTECTION
DE VOS BIENS,
DE VOTRE ACTIVITÉ

THONON-LES-BAINS - 04 50 26 28 28

ANNEMASSE - 04 50 38 76 46

EVIAN-LES-BAINS - 04 50 75 00 75



www.assurancestron.fr



web

ORIAS N° 07 006 350



PEINTURE INTÉRIEURE - EXTÉRIEURE
ISOLATION THERMIQUE EXTÉRIEURE

04 50 71 31 25 - THONON
www.plantaz-peintures.com



© Pierre Thiriet

GESTION DES DÉCHETS



À PARTIR DE JANVIER 2023, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Dès janvier prochain, le geste de tri sera simplifié : vous pourrez déposer dans votre bac de tri, en plus des papiers, tous les emballages : les pots de yaourt, blisters, sacs en plastique, barquettes, tubes de dentifrice, capsules de café... Vidés de leur contenu, et toujours sans les laver, ils iront donc dans le bac à couvercle jaune.

Comme le volume d'emballages triés sera plus important, cela va nécessiter un changement de bacs pour certaines résidences et immeubles. Les renforts de certains points de collecte sont d'ores et déjà engagés.

Ces prochaines semaines, surveillez votre boîte aux lettres : un courrier d'information et un mémo-tri seront distribués pour vous expliquer en détail ce changement !



© Pierre Thiriet

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Je m'informe et je participe !

À son entrée en vigueur d'ici fin 2025, ce nouveau document d'urbanisme se substituera au PLU (plan local d'urbanisme) de la Ville pour régir le droit des sols, comme le fait déjà l'agglomération pour 17 communes à ce jour. Les questions d'habitat et de mobilité sont au cœur de la réflexion, ce pourquoi il est dénommé « PLUi-HM ».

La procédure, qui a été engagée en 2021, connaît cet automne le terme de sa première étape avec le rendu du diagnostic du territoire : les enjeux environnementaux et de transition y tiennent d'ores et déjà une place prépondérante.

Vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, participer, échanger, donner votre avis, en tant que particulier ou représentant d'une association ou d'un collectif ?

Des premiers rendez-vous de concertation sont programmés :

- Des ateliers :
 - sur le thème « Économie, équipements et services à la population » : lundi 21 novembre 2022
 - sur le thème « Environnement, paysages et formes urbaines » : mardi 24 janvier 2023
- Une réunion publique sur le thème « Diagnostic et enjeux » : mardi 13 décembre 2022, à 19h, à l'espace Les Ursules, square Paul-Jacquier*. Cette réunion sera retransmise en direct sur les pages Facebook et YouTube de Thonon Agglomération.

i Rendez-vous sur le site ditesnoustout.fr/pluihmthononagallo.

**Vous n'êtes pas disponible à cette date ? La même réunion est organisée le jeudi 8 décembre à 19h, à la salle des fêtes de Ballaison.*

SAGEC ■ nous l'imaginons,
vous le vivez

THONON-LES-BAINS

DEUX ADRESSES ENTRE BIEN-ÊTRE
ET FACILITÉ DE VIE



LANCEMENT COMMERCIAL

TRAVAUX EN COURS



L'ELOGE
Appartements du 2 au 3 pièces, Duplex 4 pièces, Villas toits de 3 à 4 pièces



L'APARTÉ
Appartements du 2 au 3 pièces, Villas toits de 3 à 4 pièces

RENSEIGNEMENTS & VENTE :

36 avenue Jules Ferry
74200 THONON-LES-BAINS

04 50 85 02 40
www.sagec.fr



plus d'infos



Illustrations non-contractuelles à caractère d'ambiance. Création STUDIO ADICT.COM

MAJORITÉ MUNICIPALE CHRISTOPHE ARMINJON

DES CAPACITÉS D'ACCUEIL ACCRUES ET LA QUALITÉ POUR OBJECTIF

La rentrée scolaire est toujours un temps fort pour les services municipaux, tous mobilisés à la réussite de ce rendez-vous ô combien important. Cette année, ce sont 2 692 élèves (+ 2,5 % par rapport à 2021) qui ont investi les écoles publiques de la ville (7 élémentaires et 9 maternelles pour 108 classes), accompagnés quotidiennement par 82 agents de la collectivité : agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), animateurs et concierges.

Malgré le renforcement de ces moyens (17 postes ouverts avec la reprise en régie municipale en janvier 2022), il n'a pas été possible de répondre à la demande d'accueil périscolaire, marquée cette année par une hausse sans précédent : jusqu'à + 20 % sur la pause méridienne !

La comparaison avec l'évolution de la population scolaire (+ 2,5 %) suffit à se convaincre qu'il était impossible d'anticiper une telle hausse,

probablement liée à des changements d'habitudes post-Covid. L'extraordinaire mobilisation des personnels et la mutualisation avec les centres sociaux (impossible avant la municipalisation) auront tout de même permis des ajustements salutaires : + 124 places le matin, + 191 le midi et + 72 le soir. Toutes les demandes sont donc satisfaites depuis la reprise de la Toussaint.

L'Éducation nationale a par ailleurs été saisie d'une demande d'extension du temps méridien (actuellement au minimum légal) ; ce qui permettrait d'accueillir plus d'élèves encore...

Il n'en reste pas moins que des limites physiques s'imposent, tenant aux places en réfectoires, aux salles d'activité utilisables ou encore aux ratios règlementaires d'encadrement.

On ne peut donc que regretter que les élus minoritaires aient préféré la démagogie à la pédagogie, utilisant la désinformation comme fermeté de division et de discorde. Une preuve supplémentaire de leur incapacité à se placer à la hauteur des enjeux du moment...

OPPOSITION MUNICIPALE / NOUVELLE ÈRE JEAN-BAPTISTE BAUD

UNE RENTRÉE NOIRE POUR LES THONONNAIS. Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?

Depuis plusieurs mois, au conseil municipal, à Thonon agglomération, et dans les deux derniers Thonon Mag, nous tirons la sonnette d'alarme sur la situation dans les transports scolaires et les problématiques de sureffectifs dans nos écoles qui, sans anticipation, entraîneraient forcément des problématiques à la cantine et dans les services périscolaires.

À chaque fois, Monsieur le Maire nous indiquait que les difficultés seraient résolues rapidement s'agissant des transports ou que « tout était sous contrôle » concernant nos écoles. La suite a malheureusement été tout autre et la rentrée 2022 est une véritable galère pour les familles. Nous regrettons le manque d'anticipation et de communication de la municipalité auprès des habitants qui se demandent bien s'il y a un pilote dans l'avion. Les difficultés sont prises en compte quand la situation est déjà intenable. Ainsi, il aura fallu attendre un mois et demi après la rentrée pour que soit envisagé

de remettre en place un comité de concertation sur les questions scolaires !

Depuis le début du mandat, Monsieur le Maire semble plus préoccupé par ses querelles avec Évian, la discipline de ses adjoints ou l'organisation d'événements clinquants que par les services essentiels à la population.

Thonon serait capable d'organiser un somptueux marché de Noël ou Toques en Chablais pour dynamiser la ville, mais pas d'assurer un service périscolaire, la cantine et le transport pour tous ses enfants ? Pour nous, la Commune peut et doit aussi bien agir pour l'attractivité que pour mener des politiques ambitieuses pour les services à la population, la culture, l'éducation, l'environnement, etc.

Nous en avons les moyens mais la municipalité en a-t-elle l'ambition ? Nouvelle Ère demande une fois de plus, notamment dans cette période difficile d'inflation, un changement de méthode à la tête de la Mairie et une meilleure écoute de la population et des acteurs de notre ville.

OPPOSITION MUNICIPALE / J'AIME THONON FRANCK DALIBARD

OÙ SONT PASSÉS NOS MÉDECINS, MAISONS, NOTRE PÉRISCOLAIRE ?

Attractivité, je crie ton nom en permanence mais malheureusement seule l'animation me répond. **J'aime Thonon-Franck Dalibard** félicite toute l'équipe de l'Office de Tourisme pour ce travail effectué pour la ville depuis des mois.

Au regard du travail effectué pour animer notre belle ville, nous comprendrons, aisément, que l'équipe municipale améliore le budget de l'Office de Tourisme l'année prochaine !

L'attractivité d'un territoire est sa capacité à attirer l'implantation de facteurs de production, de médecins, d'écoles, d'étudiants, d'habitants ou de touristes - elle est généralement considérée comme un caractère positif, facteur de vitalité pour un territoire, tant que les seuils d'engorgement ne sont pas atteints.

Est-ce le cas de Thonon ? Avons-nous un périscolaire capable d'accueillir nos enfants, la réponse est non. Avons-nous une nouvelle école capable de désengorger les autres écoles : Non ! Avons-nous

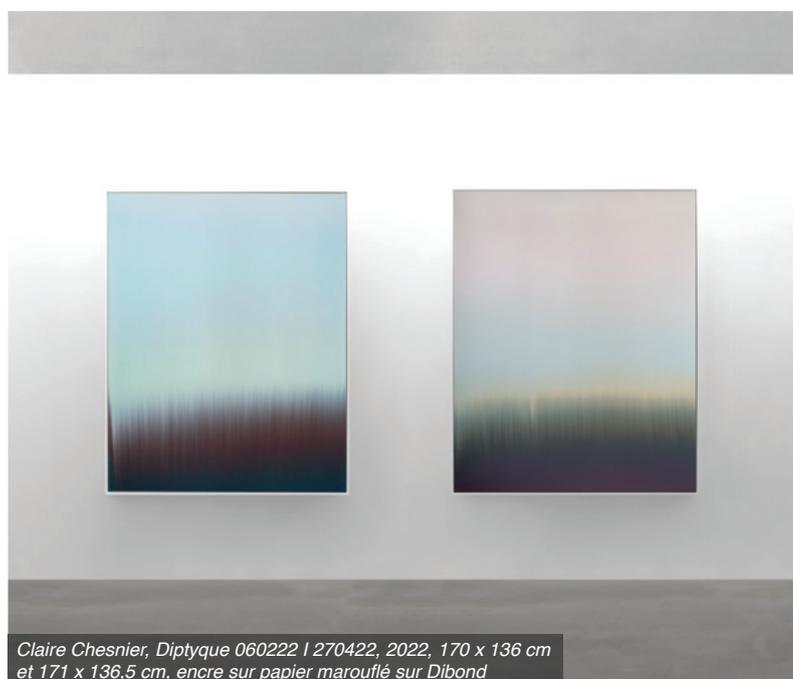
un transport scolaire efficace face à l'arrivée de nouveaux habitants : Non ! Avons-nous mis en place une politique de recrutement des professions médicales sur Thonon (création d'une maison de santé, aide à l'installation des professions médicales sur Thonon, etc.) : Non ! Avons-nous une urbanisation contrôlée dans la ville de Thonon, la réponse est encore non ! Les immeubles sont, en effet, toujours de plus en plus nombreux. N'était-ce pas une promesse de campagne de l'équipe actuelle ?

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ! La notion globale de l'attractivité ne semble pas être maîtrisée par le Maire et ses proches collaborateurs.

Le Maire malheureusement n'écoute que lui-même... **J'aime Thonon** discute avec les acteurs, cherche des solutions et agit. Dernièrement, notre équipe s'est rendue en Roumanie, pour aller à l'encontre des écoles de médecine (Cluj Timisoara). Les médecins ne vont pas venir sur Thonon par magie, il faut aller les chercher. Agissons tous ensemble pour changer notre ville !

LA CHAPELLE - ESPACE D'ART CONTEMPORAIN

UNE EXPOSITION PERSONNELLE DE CLAIRE CHESNIER



Claire Chesnier, Diptyque 060222 I 270422, 2022, 170 x 136 cm et 171 x 136,5 cm, encre sur papier marouffé sur Dibond

© Claire Chesnier, © Adagp, ©Photo Origins Studio

Originaire de Clermont-Ferrand (63), l'artiste Claire Chesnier exposera ses peintures sur les murs de La chapelle, du 21 janvier au 11 mars prochains. Ses œuvres, que l'on pourrait qualifier de poétiques, proposent des dégradés de couleurs dans des tons pastels ou parfois plus sombres. Elles apparaissent comme voilées et pleines de profondeur, comme un brouillard qui empêcherait la perception d'un paysage. L'exposition sera aussi l'occasion d'une programmation culturelle grand public avec une visite « famille » suivie d'un goûter, un atelier d'arts plastiques pour les enfants, une visite « voix-mains » en langue des signes française, ainsi qu'un entretien croisé entre l'artiste et Philippe Piguët, commissaire de l'exposition.

i EXPOSITION « PRÉSENCE ET ÉLÉVATION » DE CLAIRE CHESNIER

La chapelle - espace d'art contemporain

Du 21 janvier au 11 mars 2023

Du mardi au samedi (sauf le jeudi) de 14h30 à 18h

Entrée libre

MUSÉE DE THONON

Enrichir les collections du futur musée

Le soutien constant de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à travers les dispositifs du FRAR* et du FRAM**, permet au musée du Chablais de poursuivre ses campagnes d'acquisition et de restauration. Elles concernent aujourd'hui principalement les collections du futur musée de Thonon.

En termes de restauration, et en accord avec le projet scientifique et culturel du futur musée au château de Rives, l'accent a été mis cette année sur les fonds d'estampes lémaniques et les sculptures de Marguerite Peltzer. « Grâce à ces aides, nous avons réussi à placer 21 estampes de paysages sous portefeuille de conservation ; un dispositif permettant de ne plus manipuler les œuvres, en les passant directement de leur boîte de conservation à leur cadre d'exposition, en toute sécurité », précise Amélie Beaujouan, responsable des musées au sein du service Culture de la Ville.

DES AXES NOUVEAUX D'ACQUISITION

Les acquisitions aussi répondent aux besoins du futur musée et s'inscrivent dans les grandes thématiques suivantes : l'archéologique en Chablais, les paysages lémaniques et chablaisiens, les artistes en Chablais, dont Vegetti, Peltzer et Maurice Denis, l'histoire et la vie locale avec les portraits de personnalités et du 1^{er} Empire, ou encore l'ethnographie. En 2022, c'est une œuvre de l'artiste André Lhote qui est venue enrichir les collections, connu notamment pour avoir réalisé le modèle de la mosaïque de la source de la Versoie. « Le fonds ainsi initié permettra de conserver la mémoire du travail de l'artiste en lien avec Thonon », conclut la responsable.

*Fonds régional d'aide à la restauration

**Fonds régional d'acquisition pour les musées



© D.R.

PARCOURS CULTUREL THONONNAIS

EN MUSIQUE !

Parmi les 10 parcours proposés aux élèves des établissements scolaires thononnais, en partenariat avec les structures culturelles locales, deux sont consacrés cette année à la musique.

Le premier intitulé « musique et mouvement » est animé par l'école de musique et de danse de Thonon (EMDT) autour de la méthode suisse Dalcroze. Proposée à sept classes des écoles du Châtelard, de la Grangette et de Jules Ferry, de la grande section de maternelle au CE1, cette méthode d'éducation musicale aborde le rythme par des activités corporelles, ludiques et collectives, guidées par le piano. L'idée est de placer le corps au centre de la musique et de faire le lien entre le mouvement corporel et le mouvement musical.

Le second fait écho à la programmation de la Maison des Arts du Léman, et à son spectacle « *Mais où êtes-vous ?* » joué en octobre dernier par la Compagnie Les Petites Motnotes, dans le cadre du Festival Les P'tits Malins. Un spectacle d'ombres et de musique qui parle du vivre ensemble et du respect de la nature et de l'écologie. Après avoir découvert ce spectacle, deux classes des écoles maternelles du Morillon et de la Source participeront à des ateliers animés par deux artistes de la Compagnie. Au programme : détournement d'objets, création de marionnettes à partir d'éléments naturels, de jeux d'ombre ou encore d'histoires et de comptines.



© Alain Bouvet

OBJETS DU MOIS

LE PATRIMOINE SPORTIF À L'HONNEUR

Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Musée National du Sport recense actuellement les œuvres d'art sur le thème du sport dans les collections publiques. Avec deux sculptures de Marguerite Peltzer, le musée du Chablais participe à cet inventaire national.



Deux danseuses en position d'éirement. Ces deux femmes à la poitrine dénudée et à la chevelure courte et graphique typiquement Art déco prennent place différemment dans l'espace, l'une au sol effectuant un grand écart, l'autre debout relevant sa jambe droite maintenue par sa main droite.

© Marguerite Peltzer, Danseuses, 1928, plâtre, H.36 ; L.38 ; l.12 cm. coll. musée du Chablais - Ville de Thonon-les-Bains, inv. 1999 ; 1.30



Un joueur de tennis, prêt à porter un coup de service ou de smash. Son visage relevé vers le ciel suit la trajectoire d'une balle imaginaire tandis que ses jambes légèrement fléchies s'apprentent à bondir.

© Marguerite Peltzer, Tennis, 1928, plâtre, H.48 ; L.12 ; l.26 cm, coll. musée du Chablais - Ville de Thonon-les-Bains, inv. 2015.0.527

| Rendez-vous |



© Céline Nieszawer

Jérôme Attal



© Franck Lorjou

Renan Luce et son pianiste Christophe Cravero

MÉDIATHÈQUE

DEUX INVITÉS DE RENOM !

En décembre prochain, la médiathèque accueillera deux artistes qui pèsent sur la scène nationale. Le premier est d'abord connu pour ses ouvrages avant de devenir parolier, et le second, auteur-compositeur-interprète, vient de sortir son premier livre. Deux chemins artistiques qui se croisent.

SÉANCES DE DÉDICACES AVEC JÉRÔME ATTAL

Écrivain et auteur de plus d'une vingtaine de romans, adultes et jeunesse, parolier et auteur-compositeur de plus de 400 chansons, Jérôme Attal a reçu le Grand Prix Sacem 2020 de la chanson française dans la catégorie « créateur », ainsi que le Prix Amic 2022 de la création littéraire décerné par l'Académie Française. Il sera à Thonon le samedi 10 décembre notamment pour parler de son dernier ouvrage *La ballade de Pattie, George et Eric*, mais aussi rencontrer ses lecteurs lors de plusieurs séances de dédicaces.

i SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

De 10h à 12h : séance de dédicaces à la librairie Majuscule pour ses ouvrages jeunesse

À 17h : rencontre et échanges autour de son dernier ouvrage *La ballade de Pattie, George et Eric*, à l'auditorium, suivis d'une deuxième séance de dédicaces à la médiathèque, en partenariat avec la librairie Majuscule.

RENAN LUCE EN CONCERT

Actuellement en tournée dans toute la France, Renan Luce fera une halte à la médiathèque de Thonon le samedi 17 décembre prochain pour un concert piano-voix, avec son compagnon de voyage musical, le pianiste Christophe Cravero. « Avec cette nouvelle tournée, j'entrevois la possibilité d'un lien différent avec les spectateurs. Peut-être plus intense parce que plus nu et centré sur les émotions que j'ai à partager, les histoires que j'ai à raconter », explique l'artiste. Le concert à l'auditorium sera suivi d'une séance de dédicaces au Forum.

i SAMEDI 17 DÉCEMBRE 2022

18h - Auditorium - Pôle culturel de la Visitation

Entrée libre

NUITS DE LA LECTURE

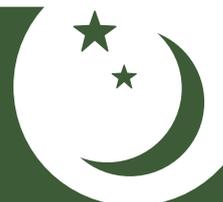
Ça va trembler !

Êtes-vous prêt ? L'édition 2023 des Nuits de la lecture est placée sous le signe de la peur ! La médiathèque se prend au jeu et vous propose une programmation inédite : une rencontre avec l'auteur de polar Christophe Ferré autour de son thriller *Les amants du Mont-Blanc*, inspiré du fait divers de la tuerie de Chevaline, une animation musicale : « Ecoutez, c'est flippant » autour des musiques qui font peur ou encore un après-midi jeux vidéo sur grand écran. Les plus jeunes, dès 7 ans, se retrouveront quant à eux autour du jeu du Loup-Garou.

i NUITS DE LA LECTURE

Vendredi 20 et samedi 21 janvier 2023

Programme complet à retrouver dans le guide Sortir à Thonon





© Fondation Ripaille

ANIMATIONS

« RIPAILLE ENCHANTÉ »

Le château ouvrira exceptionnellement ses portes du 17 au 30 décembre.

En résonance avec l'événement des Féeriques®, la Fondation Ripaille organisera de nombreuses animations pour les fêtes de fin d'année. « *L'occasion de (re)découvrir le château dans une ambiance de Noël alsacien, et rappeler ainsi aux visiteurs que le dernier propriétaire des lieux était un alsacien très attaché à ses racines* », explique Aurore Brailly Chane-Hime, directrice de la Fondation Ripaille.

Parmi les festivités, vous retrouverez : un marché de Noël qui rassemblera plusieurs exposants, commerçants et producteurs locaux, des visites contées et costumées, des ateliers créatifs et culinaires autour des traditionnelles recettes de biscuits de Noël à destination des enfants, des visites thématiques sur le thème « belle époque » et sur les légendes de Noël, une balade contée ou encore des visites guidées « à la chandelle » pour découvrir des espaces du château habituellement fermés au public ! Retrouvez ce programme inédit d'activités, pour toute la famille, dans le guide Sortir à Thonon.

i CHÂTEAU DE RIPAILLE
Tél. 04 50 26 64 44

FORUM - JEUNESSE

Découvrir le Monde



Organisé par Thonon Agglomération, le forum Partir à l'étranger aura lieu le mercredi 23 novembre.

Études, travail, volontariat international ou encore projet humanitaire, ce forum est là pour aider les jeunes et les accompagner dans leurs démarches afin d'organiser dans les meilleures conditions leur voyage à l'étranger et réaliser leurs projets. Avec des tables rondes, des ateliers, la présence de professionnels de la mobilité internationale et des retours d'expériences de jeunes voyageurs, le forum Partir à l'étranger leur apporte des réponses concrètes et utiles.

BOURSES MOBILITÉ : PENSEZ-Y !

Thonon Agglomération accorde des aides financières pour aider les jeunes dans la concrétisation de leur projet de voyage. Plus d'informations auprès d'Infos Jeunes Thonon Agglomération (BIJ).

i FORUM PARTIR À L'ÉTRANGER **MERCREDI 23 NOVEMBRE**

De 10h à 12h et de 13h à 17h

Espace Tully - Entrée libre

Plus d'infos : Infos Jeunes Thonon Agglomération (BIJ)

Tél. 04 50 26 22 23

Bouchon
solidaire

THONON

L'ORIGINALPES

INVITEZ LES ALPES À VOTRE TABLE



De son long parcours à travers les roches, Thonon acquiert sa composition unique en minéraux et oligo-éléments essentiels.

Pure, préservée et faiblement minéralisée, l'eau minérale naturelle Thonon vous donne tous les bienfaits que la montagne lui a transmis.

Thonon, l'hydratation au quotidien.

www.eau-thonon.com



LES FÉRIQUES®

UN ENGAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE

L'Office de Tourisme et la Ville de Thonon-les-Bains souhaitent porter la plus grande attention à l'aménagement du marché de Noël, en apportant une exigence toute particulière au partage harmonieux de l'espace public, à l'authenticité et à la qualité des produits vendus, mais aussi au respect de l'environnement.

Ce marché de Noël est devenu incontournable, tant pour les Thononais que pour les touristes qui ont aimé s'y promener, s'y retrouver et y dénicher des idées de cadeaux ou encore des spécialités gourmandes. Conscients des préoccupations environnementales accrues, l'Office de Tourisme et la Ville de Thonon sont particulièrement vigilants quant aux enjeux écologiques : la préservation des ressources et la limitation des consommations d'énergie avec des périodes d'illumination à la nuit tombée seulement, la réduction et le tri des déchets avec l'utilisation de gobelets et contenants biodégradables, et la mise en place de corbeilles de tri sélectif ou encore le choix des exploitants et des produits proposés, privilégiant des acteurs locaux valorisant des produits issus du commerce équitable ou de l'économie locale. « *En termes de consommation, le coût de fonctionnement de la patinoire pour la Ville s'élève à 6 000 €, quand le reste des illuminations représente un budget de 1 600 € grâce à des équipements leds peu énergivores. Une consommation finalement très raisonnable pour des attractions qui s'adressent et qui séduisent un public nombreux* », souligne Christophe Arminjon, Maire de Thonon-les-Bains.

SOCIALEMENT RESPONSABLE, ÉCONOMIQUEMENT SOLIDAIRE

« *Notre programme d'animations s'adresse à tous les publics, par l'implication notamment des maisons de quartier ou encore des écoles publiques et privées du territoire* », ajoute Julie Legros, directrice de l'Office de Tourisme. Différentes actions de solidarité seront également mises en place avec notamment le Téléthon, la collecte des cadeaux pour les enfants hospitalisés « *Petits Hiboux* » ou encore la collecte des gobelets consignés au profit des Restos du cœur. « *Pendant toute la durée de l'événement, des indicateurs de résultats nous permettront de faire un bilan et de compenser si nécessaire l'empreinte écologique de l'événement sur les prochaines éditions* », conclut la directrice.

SERVICES

Bientôt une charte d'engagement des éco-manifestations

La Ville travaille actuellement sur l'élaboration d'une charte d'engagement des éco-manifestations, « *dans l'objectif de mettre en place des mesures concrètes pour réduire l'empreinte écologique des activités et de trouver des solutions aux grands défis écologiques auxquels les villes sont aujourd'hui confrontées* », explique Emily Groppi, adjointe au Maire en charge de la transition écologique. Cette charte s'adressera à tous les organisateurs de manifestations, publics et privés. Elle sera déclinée en différents niveaux d'engagement basés sur les thématiques suivantes : la communication de l'événement, la gestion des déchets, les déplacements, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, la sensibilisation aux enjeux de développement durable, la politique d'achat responsable et l'accessibilité de la manifestation pour tous.

ICI COMMENCE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



ACTUALITÉ

Info en +

Face aux enjeux environnementaux et à la flambée généralisée des prix de l'énergie, la Ville de Thonon s'adapte et applique certaines mesures de sobriété comme la baisse des températures dans ses bâtiments communaux, l'accélération du remplacement des lampadaires énergivores, l'extinction d'une partie de son éclairage nocturne ou encore la réduction temporaire des horaires d'ouverture de certains de ses bâtiments publics. « *Aujourd'hui, nous nous attendons à une augmentation de nos factures d'énergie (gaz et électricité) de l'ordre de 250 %, passant d'1,2 million d'euros en 2021 à 4,2 en 2023. Une hausse qui va peser très lourd sur les finances de la collectivité* », souligne Christophe Arminjon, Maire de Thonon.

UN NOUVEAU CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2014, un contrat de performance énergétique (CPE) a permis de réduire les consommations de chauffage dans les bâtiments municipaux de plus de 40 %. Le CPE arrive, en juin 2023, à son terme. La Ville étudie donc actuellement la mise en place d'un nouveau contrat, avec comme objectif la réduction des consommations d'énergie (chauffage et électricité) de 40 % d'ici 2030 (par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à 2010) pour les bâtiments d'une surface d'au moins 1 000 m². Ce nouveau contrat s'articulera notamment autour d'un vaste programme de travaux de rénovation énergétique.



© Sémaphore

ACTEUR DU TERRITOIRE

C'EST PARTI POUR LA R'MIZE !



Le projet devient concret ! La première ressourcerie du Chablais a ouvert ses portes le 29 octobre dernier, prête à donner une seconde vie à vos objets. Son équipe de collecte relève le pari de supprimer du gaspillage 300 tonnes d'objets par an. Le bâtiment phare, implanté en pleine zone commerciale de Marclaz, propose sur 1 500 m² plusieurs espaces ouverts au public : une boutique pour dénicher objets de décoration, accessoires pour la maison, articles de mode femme et homme, de sport, jeux pour enfants..., la « Fabrique » et « L'atelier » où tous ces objets sont préalablement triés, réparés et transformés, ainsi que l'espace « Tiers Lieu » qui accueillera des activités et des animations toute l'année. Une trentaine d'emplois a été créée dont 20 pour des personnes en parcours d'insertion professionnelle. « *Nous sommes un lieu de rencontre et de partage, où chacun pourra venir dénicher des articles de seconde main de qualité et à petits prix* », soulignent Astrid Baud-Roche et Claude Richard, co-présidents.

ADOPTÉZ LE BON GESTE : DONNEZ !

Participez vous aussi à la vie de la R'mize en donnant vos objets en bon état : mobilier, bibelots, articles de puériculture et jouets, petit électroménager... Les agents de la R'mize viennent à votre rencontre dans les déchetteries de Lugrin, Douvaine et Thonon.

- **Thonon** : tous les mercredis
de 9h15 à 18h
- **Lugrin** : tous les jeudis
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- **Douvaine** : tous les vendredis
de 9h15 à 11h15 et de 13h30 à 17h30

La présence de la R'mize sera progressivement élargie au sein des autres déchetteries du territoire. Plus d'informations à venir sur www.larmize.org.

PRIX TERRITORIA « ARGENT » pour le Printemps des coquelicots

Le Prix Territoria récompense chaque année les initiatives publiques innovantes. Pour 2022, 57 collectivités territoriales ont été primées au plan national dont la Ville de Thonon. C'est dans la catégorie Éco-Maires : actions en faveur de l'environnement que notre Ville se distingue en obtenant le Prix « Argent » pour la première édition de l'événement Printemps des coquelicots ! Une remise des Prix s'est tenue le 15 novembre à Paris organisée en présence de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

ÉPURE

THONON - LES - BAINS

APPARTEMENTS NEUFS DU 2 AU 4 PIÈCES



TRAVAUX EN COURS !

- Une résidence résolument intimiste à l'architecture contemporaine.
- Des appartements prolongés de balcons, terrasses ou jardins.
- Gare/Léman Express à 6min en voiture
Commerces à proximité immédiate à pied

DÉCOUVREZ
LA RÉSIDENCE



BATI SAVOIE LÉMAN

BÂTISSEURS D'AVENIR

04 78 62 02 00
contact@batisavoieleman.fr

BARNES
INTERNATIONAL REALTY

Léman



© Caroline Capelle-Fourn

THONON-LES-BAINS • ÉVIAN-LES-BAINS



BARNES Léman | www.barnes-leman.com
1, place du Port 74500 Évian-les-Bains
2, square Aristide Briand 74200 Thonon-les-Bains
+33 (0)7 55 54 65 32 | leman@barnes-international.com